

du 26 octobre au
26 novembre 2020 inclus

**Participation du public
par voie électronique**



**MISE À DISPOSITION DE L'ÉTUDE D'IMPACT
PARTICIPATION EN LIGNE**

TOURCOING

PROJET DE REAMENAGEMENT DU QUARTIER LA BOURGOGNE NPRU - Création d'une Zone d'Aménagement Concertée

Le Président de la METROPOLE EUROPEENNE de LILLE porte à la connaissance du Public que le conseil métropolitain envisage la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) dans le cadre du projet de réaménagement du quartier La Bourgogne à Tourcoing. Ce secteur fait l'objet du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU), au cœur de la nouvelle politique de la ville.

Au regard des incidences possibles sur l'environnement, l'état belge a été consulté pour avis.

Le dossier complet, et notamment l'étude d'impact et l'avis rendu par l'autorité environnementale, sera mis à disposition du public, en application des articles L. 122-1 et L. 123-19 et suivants du Code de l'Environnement.

- Le dossier sera consultable sur le site de la MEL (<https://participation.metropole.fr/processes/ppvetourcoinglabourgogne>) du **lundi 26 octobre au jeudi 26 novembre 2020 inclus**,
- Un registre destiné à recevoir les observations du public sera également mis en ligne sur le site de la MEL (<https://participation.metropole.fr/processes/ppvetourcoinglabourgogne>). Chacun pourra s'y exprimer **jusqu'au 26 novembre 2020 inclus**.
- Pour toute question liée à l'accomplissement de cette procédure, la direction Accompagnement Juridique en aménagement des territoires est à votre disposition au **06.37.97.29.79**.

Au terme de la participation, le conseil métropolitain sera appelé à statuer sur les conditions de la poursuite du projet. La synthèse des observations et propositions recueillies sera mise en ligne accompagnée des motifs de la décision, dans les conditions prévues à l'article L 123-19-1 du Code de l'Environnement.